

ANNEE 2024

**SEANCE PUBLIQUE
DU 21 MARS 2024**

Délibération n°

2024025

Date de convocation : 08/03/2024

Date d'affichage : 25/03/2024

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 15
Pouvoirs : 4
Nombre de votants : 19

Vote : 19
Pour : 19 (dont 4 pouvoirs)
Abstention : 0
Contre : 0

Adopté à l'Unanimité

Envoyé en préfecture le 26/03/2024
Reçu en préfecture le 26/03/2024
Publié le
ID : 064-216401000-20240321-2024025-DE

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE BASSUSSARRY**

L'an deux mille vingt-quatre, le 21 mars à 19h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, située à la Mairie de Bassussarry (64200), sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 8 mars 2024, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. Michel LAHORGUE, Maire & Ms Frédéric ETCHEGARAY, Yannick BASSIER, Philippe ENSALES, Christian GARRIGUES, Jean-Baptiste HALTY, Arnaud PAVLOVSKY, Mikel AMILIBIA.

Mmes Guénaël LE CAM, Valérie ETCHART, Marie GRABET DIT BOUCHET, Sylvie ITHOURRIA, Céline FAYS, Bénédicte LARCEBEAU, Laure TREMOUILLE, Maud BARRAL (arrivée à 19h10).

Absents excusés : Mme Valérie RECART (pouvoir à M. Michel LAHORGUE), Mme Fleur BEYRIS (pouvoir à M. Jean-Baptiste HALTY), Mme Nathalie HARAN (pouvoir à Mme Emmanuelle DALLET), M. Marc PERRIER (pouvoir à Mme Sylvie ITHOURRIA), M. Bernard COMBES (pouvoir à M. Yannick BASSIER), M. Cédric BRESAC (pouvoir à Mme Céline FAYS).

Absent(s) : Mme Emmanuelle DALLET.

Secrétaire de séance : Mme Marie GRABET DIT BOUCHET.

OJ n°7.2 : Compte Administratif 2023 Budget général

M. Michel LAHORGUE, Maire, ayant quitté la salle, il ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal doit se prononcer avant le 30 juin 2024 sur l'exécution de la comptabilité administrative tenue par Monsieur le Maire.

Le Compte Administratif 2023 dont les dépenses et recettes s'inscrivent dans les prévisions du budget se résume par section comme suit :

RESULTAT DE L'EXERCICE :

	Dépenses	Recettes	Résultats/solde 2023
Fonctionnement	- 1 773 475.53	2 642 888.74	869 413.21
Investissement	- 1 490 448.90	2 084 062.74	593 613.84
Total du budget	- 3 263 924.43	4 726 951.48	1 463 027.05

RESULTAT DE CLÔTURE :

		Résultats/solde 2023 (N + N-1)
Résultat Fonctionnement N-1	136 620.02	1 006 033.23
Résultat d'Investissement N-1	- 1 418 124.86	- 824 511.02

Le compte administratif 2023 fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de	:	869 413.21
- un excédent d'investissement de :		593 613.84
- un résultat de l'exercice de :		1 463 027.05
- Report Investissement N-1 :	-	418 124.86
- Résultat d'investissement cumulé :		
- Report Fonctionnement N-1 :		136 620.02

APRES avoir entendu l'exposé du Président,

APRES en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL,

APPROUVE le Compte Administratif 2023 du budget général dressé par Monsieur le Maire.

Fait à Bassussarry, le 21 mars 2024.

Le Président de séance,

Yannick BASSIER

